

En visio-conférence avec P. Imard, responsable de Imedia à France3. L'objectif est de basculer avant fin avril l'ensemble des antennes. Pour Vanves ce sera courant 2017 avec J-L. Hachon qui va travailler avec les équipes en place. Caen sera équipée le 7 février.

Rennes l'a été en 2015, Nantes le 7 juin, Rouen le 26 octobre.

Une nouvelle version de Mona Lisa arrivera aussi dans quelques jours, puis une autre plus tard.

Elus : Comment se passe le déploiement ?

- à Orléans : la situation est idéale car Auclair est aux manœuvres avec en plus intermédiation à la base. Idem pour Nantes
- à Rouen, on procède aux dernières formations.

Les locales seront toutes équipées fin 2017, avec Albi et Metz en premier. La locale de Brest a une particularité avec un preneur de son qui mixe les sujets. Quel est son avenir ?

P. Imard : la gestion de cette situation reviendra à la direction régionale. C'est à elle de définir le besoin. Les spécificités de chaque locale seront pris en compte le moment venu.

Elus : Mais il existe Bastia qui ressemble aussi à Brest, qui n'est ni une antenne ni une locale ? Oui mais Bastia est en Corse... Sous entendu France 3 Corse n'appartient pas à France 3... Concernant le preneur de son à Brest, **JM Le Guennec** lâche : « *il n'est pas certain qu'on maintienne le poste de mixage à Brest...* »

Elus : vous nous dites que vous réfléchissez à la suppression du poste d'OPS à Brest sous prétexte que la norme des locales c'est « pas d'OPS » ! Nos craintes sur la pérennité des sites sont donc justifiées ! Or avec les 2 éditions et les magazines, il est légitime à Brest d'avoir un OPS et 3 monteurs ! Encore une menace de plus !

Les « faites nous confiance » ou « vivons ensemble » de la direction sont de bien belles phrases qui s'évaporent très vite...

ORGANISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL / 3ème round...

Présence de : Y. Letranchant, O. Godard, O. Montels et R. Turkety (finances)

Le nouveau document complète le document précédent initial.

Elus : donner un avis sur un sujet est très compliqué quand on a les infos après ! On ne veut pas juste connaître le nom des fonctions et le nombre de postes mais ce qui se passe derrière les fonctions, et quelles sont les clés de la répartition. Sur les postes des assistantes, par exemple, un courrier a été envoyé mais ce n'est pas très rassurant. Elles semblent dans une zone de sable mouvant, et ce n'est pas clair. Cela pose un vrai problème pour suivre les postes, leur adéquation au projet d'entreprise et les répercussions sur le collectif de travail.

Direction : vous avez les éléments, la structure vous l'avez. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir, il y aura des places pour tout le monde mais nous sommes à l'écoute car certaines personnes ont émis le souhait de faire autre chose, d'évoluer et c'est bien légitime de les entendre.

Elus : notre but c'est de savoir si cette organisation va entraîner des RPS- risques psycho-sociaux. Il nous faut donc des éléments concrets, un organigramme car on travaille sur de l'humain, pas sur des cases. Cette nouvelle organisation va impacter des postes en amont, en aval. Comment s'y retrouver ? Un exemple : le poste d'assistante de pôle, où va-t-il aller ?

O. Godard : à ce stade je ne peux rien dire, le redéploiement va avoir lieu et on ne peut savoir à l'avance ce qui va se passer poste par poste. Ce document vous ne l'aurez pas !

Elus : vous parlez d'un « fonctionogramme cible » qui n'est pas clair pour nous ...

Y. Letranchant : OK ! on va vous faire un dessin !...

Elus : quel est le budget ?

A partir du moment où l'on permet aux choses de se faire, on peut dire que c'est un bon budget. Autour de 2 millions d'euros pour le pôle. Et sur des grosses opérations il peut y avoir une aide du national. Sur les opérations exceptionnelles en régions, par exemple le Vendée Globe ou la salon de l'agriculture, la DAR (direction des antennes régionales) distribue une certaine somme aux régions.

Les élus : quel est à peu près ce budget ? **O. Montels :** je n'ai pas à le dire .

En insistant, les élus réussissent à connaître le chiffre de 500 à 700 000 €

En terme de budget on passe de la notion d' ETP à celle de masse salariale. Cette différence est importante car la notion d'ETP peut être bloquante. Ex : sur une situation l'an dernier en Bretagne, on pouvait acheter autant de matériel qu'on voulait ou fabriquer de somptueux décors mais impossible de financer un simple poste. On espère que la notion de masse salariale va permettre de financer plus facilement des postes précis.

Elus : Pourquoi l'adjoint numérique s'appelle le WEB info ? ça ne veut rien dire ... ?

Direction : La fonction n'est pas la même partout. On s'est basé sur l'existant mais il va falloir une harmonisation des statuts.

Elus : Qu'en est-il de l'uniformisation des programmes dans la ligne éditoriale précisée par Dana Astier ?

Direction : L'autonomie éditoriale est au cœur de la nouvelle organisation, il y aura une marge de manœuvre par antenne dans le cadre bien sûr d'une ligne éditoriale régionale.

Elus : Qu'en est-il dans cette nouvelle organisation du millefeuille de cadres/encadrants ?

Direction : il y aura des strates en moins, ce qui n'aura échappé à personne à la lecture des documents.

... **Mouais ...**

R. Turquety : Les régions n'auront pas de budget fixe à l'avance, c'est en étude pour 2017. On va basculer dans une organisation par directions régionales et on fera des ajustements au fur et à mesure, avec des compléments.

Elus : quelle sera la fonction du Délégué numérique ?

Direction : Il y a des déclinaisons sur le numérique, ça va aller crescendo sur l'info mais aussi sur tous les contenus broadcast, voir du «tout web» comme ça existe ailleurs (ex : une émission musicale en captation/transmission directe sur le web.).

Mais le Délégué Numérique ne va pas décider de son seul fait de mettre un programme même court à l'antenne car il est sous l'autorité du directeur de programme qui valide les projets dans une communication réelle.

Elus : Oui! Mais cela se passe encore en dehors de nos accords collectifs ! Et faire évoluer les pratiques et les métiers à partir d'un profil de poste est pour le moins un peu cavalier... Car lorsqu'on lit le profil de poste de ce Délégué Numérique, on a du mal à voir ce qui se profile derrière. Sous la notion de « nouvelles écritures », on peut imaginer le meilleur comme le pire. Réfléchissons en amont ensemble à l'avenir des procédés de fabrication au lieu de passer en douce par le biais des aspects techniques !

En conclusion, nous aurions sans doute gagné du temps et de l'énergie à passer directement à cette 3ème visite et même sans doute à la 4ème, car on a vraiment l'impression de tourner en rond dans un ronronnement inquiétant !

NB : Les informations contenues dans ce compte-rendu n'ont pas vocation à être exhaustives. Pour en savoir plus sur les décisions et les discussions qui se sont tenues lors du CE, nous vous invitons à vous adresser à vos élus SUD au CE : Lionel Bouhnik, Bertrand Le Gall et Marie-Céline Varin.

A Nantes et dans les Pays de la Loire...

Au Mans : le poste de rédacteur en chef adjoint va être mis en consultation grâce aux salariés et à leur motion. L'encadrant, qui revient d'un arrêt maladie, reprend le travail mais pas à 100%. Ce dernier retrouve un poste de rédacteur.

JM Le Guennec s'insurge contre cette interprétation "trop facile". L'encadrant « avait besoin de cette activité et en exprimait le souhait et la direction a tout fait pour lui permettre de continuer mais il a décidé lui-même que ça n'était plus tenable. »

A Nantes : La direction a enfin compris qu'il y a une crise de confiance entre l'encadrement et les salariés et des dispositions ont été prises :

- Le rédacteur en chef abandonne la présentation de l'émission politique pour mieux se consacrer à son rôle d'encadrant, et le chef de centre va proposer des réunions hebdomadaires, boucler le planning le jeudi et non le vendredi pour éviter les conflits.
- Le poste de monteur manquant va être mis en consultation prochainement. Le poste était jusqu'à présent « comblé » par une personne en reconversion (du Mans), sa mission se termine.

Compte rendu du CCE d'octobre, par JH. Guilcher élu au CCE.

France 2 contribue à 60% de la pub de FTV (360 M€) soit 18 M€ pour les après-midi. Franceinfo a un budget prévu de 6 M€, on est déjà à 10 M€.

Par contre il y a du sous-emploi concernant les équipes légères et de post-production en régions.

Les économies sur les coûts de diffusion prévus sont de 3 à 4 M€

Le COM doit encore être voté par le Sénat. (le Sénat a voté contre). L'augmentation de la redevance d'un euro est remise en cause ce qui risque d'avoir des conséquences graves sur l'emploi.

Franceinfo devrait alimenter Télématin, or c'est le contraire qui devrait se passer. Il faut rester vigilant car Télématin est le 1er pourvoyeur de Pub à FTV: 21% contre 7% au JT de 20h... Baisser la qualité des sujets sur cette tranche, c'est aller droit dans le mur. Quelle est la stratégie finale ?

Raisons possibles : Télématin est une tranche d'info en continu qui fonctionne un peu avec le même process que franceinfo. De plus, il est moins coûteux de faire monter des sujets par des deskeurs-monteurs que par des journalistes et des monteurs. On peut constater que pratiquer ce genre d'expérimentation se situe à la fois au carrefour du mélange des genres et d'une problématique des métiers et des compétences complémentaires.

Que déduire de ces nouvelles pratiques ? On fait et puis on voit comment ça réagit en atelier sous forme de groupe de travail. C'est une nouvelle façon de faire du dialogue social... **on est dans le work in progress !**

Dans l'évolution des métiers, le journaliste qui monte, on n'y est pas favorable. Or monter du desk à partir d'EVN, c'est différent d'un montage à partir de rushes. On ne peut couper à l'évolution des métiers !

Elus : Pourtant c'est le début du montage par des journalistes, en considérant comme la direction, que des EVN, c'est du montage simple... Et du montage simple, via la notion d'actu exceptionnelle, la direction peut faire en sorte que les journalistes arrivent doucement mais sûrement vers un montage plus élaboré, comme pour la prise de son en reportage.

JH Guilcher : Cette évolution se doit d'être cadrée et protégée. Mais l'on a vu qu'avec le temps, le cadrage ne tient pas et des dérives apparaissent.

Des questions sont à mettre sur la table dans la perspective des métiers avec des reconversions, des nouvelles pratiques, des passerelles entre les compétences. Le trouble dans la tête des salariés ce sont les incohérences entre les tracts syndicaux qui n'aident pas à comprendre la situation dans sa transparence. Avec le lancement de la chaîne info on est dans une expérimentation unique dans l'histoire de FTV et aussi dans une logique de guerre de concurrence au-delà de nos conflits internes.

Nous élus, devons revendiquer et inventer notre propre modèle de tout info de qualité avec un respect des métiers et de leur évolution et pas en miroir du lowcost BFM.

Il conclut : "L'évolution des métiers c'est peut-être un cheval de Troie" !

Réponse de JM Le Guennec : "Je ne sais pas si c'est un cheval de Troie mais la guerre, elle aura lieu".

Plus tard il se rattrape en disant que "quand je parlais de guerre, ça n'était pas en interne mais contre les autres chaînes/médias".

Mouais...

Incident Notre Dame des Landes :

Une voiture de France 3 a été détériorée le 8 octobre lors de la manifestation. Toutes les télés étaient présentes, mais seule la voiture de France 3 a été visée. L'équipe s'était garée près du DSN, là où elle avait trouvé de la place. L'encadrement avait laissé partir l'équipe sans infos et sans consignes. On sait qu'en marge de ces manifestations, il peut y avoir des dérapages.

Mais pendant la conférence de rédaction du lendemain la direction s'est dédouanée en responsabilisant l'équipe ce qui a occasionné crise de larmes et arrêt maladie !

Le CHSCT a diligenté une enquête.

Cette situation est très choquante : il n'y a eu aucune bienveillance de la part de l'encadrement auprès de l'équipe de reportage et des salariés du DSN.

S'il s'avère au terme de l'enquête que la direction de Nantes a failli dans sa fonction, il faudra en tirer les conclusions.

Déplacements écologiques...

Dans le cadre du PDE (plan de déplacements d'entreprise) depuis 2007, on demande aux métropoles des plans de mobilités concernant les trajets domicile/travail et les déplacements professionnels.

- Pour Rouen : une convention mobilité pour 5 ans a été signée car le déménagement du site prévu en 2019 aura très peu de places de parking. Du coup, Rouen devient pilote en la matière: marche à pieds/vélo/ remboursement des transports collectifs, et promotion des sites de co-voiturage.

- Pour Nantes : une convention a été signée en 2016 avec la SEMITAN, avec aussi une aide de 300 euros pour l'achat d'un vélo électrique à titre personnel.

D'autre part, une IKV (indemnisation kilométrique vélo) de 25 centimes/km (maxi) est prévue par la loi, et un groupe de travail à FTV étudie ce dispositif qui est réglementé mais non obligatoire. En fonction de sa mise en place, l'entreprise peut recevoir une subvention.

Motion

Les élus s'étonnent du silence du président en CE du pôle Nord-Ouest, lors du point sur la marche générale de l'établissement. Manifestement, si les représentants du personnel ne l'avaient pas interrogé sur la situation à Vanves et dans les Pays de la Loire, il n'aurait pas jugé utile d'évoquer ces sujets pourtant préoccupants. Faut-il comprendre que la direction ne juge pas sérieuses ces situations de crise ?

Pourtant à Vanves, des salariés et leur encadrement se démènent depuis deux mois pour assurer l'antenne dans des conditions difficiles, sans les moyens adéquats et sans savoir quand et comment la situation pourra revenir à la normale. Le président ne semble pas pleinement au courant des différents développements du dossier et minimise l'impact sur les salariés.

Pour lui, on n'est « quand même pas dans une situation de danger ».

A Nantes, face à l'inertie du Pôle devant leurs difficultés permanentes, l'ensemble des salariés de la station a été contraint de déposer un préavis de grève et d'alerter le plus haut niveau de l'entreprise pour que la direction commence à s'intéresser à leurs difficultés. Mais là non plus, le président ne juge pas nécessaire de l'évoquer devant le comité d'établissement.

Le week-end dernier, un véhicule de reportage a été saccagé lors de la manifestation de défense de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

L'équipe a été choquée, la logique voudrait que la direction lui apporte son soutien, qu'elle porte plainte ; là encore silence radio lors du CE et réponses évasives.

Pire, sur ces sujets le président met en cause l'expression syndicale. A l'heure où France Télévisions organise des grands rassemblements sur la prévention des risques psychosociaux, ce décalage flagrant est inquiétant.

Adopté à l'unanimité
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD
s'associent.

Rennes, le 14 octobre 2016

Prochain CE
le 16 novembre
N'hésitez pas à faire
parvenir vos questions
et commentaires
à vos élus SUD !